

que la précipitation dont a fait preuve le gouvernement en faisant inscrire, avant la présentation du rapport définitif, certaines mesures au *Feuilleton*, indique une hâte injustifiée et une indifférence insouciantes à l'égard d'une commission très capable qui examine le fonctionnement du gouvernement depuis assez longtemps déjà et qui a formulé certaines propositions pour le perfectionner.

Nous constatons, dans le rapport qu'on nous a justement présenté cette semaine, que la Commission Glassco avait proposé un rôle tout à fait différent pour le ministère de la Production de défense que celui qu'envisage le projet de résolution à l'étude. A la page 108 de ce rapport, la Commission propose de faire du ministère de la Production de défense, un ministère d'achat et d'approvisionnement dont les tâches seraient étendues de façon à ce qu'il approvisionne aussi les ministères et organismes civils.

Le rapport donne ensuite d'autres détails pour montrer qu'un ministère des achats et approvisionnements serait plus utile pour les fins de l'État. Mais, sans se soucier le moins du monde du rapport, le gouvernement nous a présenté un projet de résolution visant à établir un ministère de l'Industrie et à y amalgamer les fonctions actuelles du ministère de la Production de défense.

Le député de Peace-River a signalé la deuxième faiblesse grave. Je me suis toujours opposé vigoureusement à ce que des intérêts contraires figurent ensemble dans un projet de résolution ou de loi. Si le gouvernement ne tient pas compte du conseil très pratique que nous lui offrons et nous présente ensuite un bill découlant de la présente résolution, alors, à la deuxième lecture de ce bill, lorsque les députés examineront le principe dont il s'inspire, nous devrons nous demander quel est ce principe? Il n'y a ici aucun principe clair, précis et bien défini. Apparemment, nos questions et nos propos doivent porter sur deux choses. Premièrement, avons-nous un ministère de l'Industrie, et deuxièmement, avons-nous une agence de développement régional.

Dans les discours prononcés à l'étape de la résolution, certains députés ont parlé de l'établissement d'un ministère de l'Industrie. D'autres ont parlé d'une agence de développement régional, de sorte que lorsque nous arriverons à la deuxième lecture du bill, à moins qu'on ne le modifie d'ici là, la Chambre devra se demander sur quoi elle est appelée à se prononcer. Sur l'établissement d'un ministère de l'Industrie ou d'une Agence de développement régional? Celui qui serait en faveur de l'une mais contre l'autre devrait ou bien voter pour les deux ou bien contre

les deux, ce qui semble une mauvaise façon de légiférer.

Je dirai au gouvernement qu'il a encore le temps de faire une révision, de scinder ce projet de résolution en deux parties comme il aurait dû nous le présenter en premier lieu, et il a encore le temps de présenter un bill distinct visant l'établissement d'une Agence de développement régional. Comme l'a fait remarquer le député de Peace-River, d'autres pays ont acquis de l'expérience dans ce domaine.

Ainsi que le premier ministre l'a signalé dans son discours, l'Agence de développement régional a un rôle très distinct et très différent de celui du ministère de l'Industrie. Selon ses propres paroles, que je trouve à la page 839 du *hansard* du 7 juin, elle est censée s'occuper des régions...

...où le chômage sévit à l'état chronique et où une intervention spéciale de l'État est de ce fait nécessaire pour encourager le développement économique ou l'adaptation industrielle.

Dans ces secteurs, toute la question de l'adaptation de la main-d'œuvre est importante, de sorte que je ne mets pas en doute la valeur de la mesure. Je déclare simplement que cet organisme devrait faire l'objet d'un bill distinct.

En étudiant une loi, nous traitons de dispositions qui seront permanentes et dont la validité s'étendra à plus d'une année ou deux. Un organisme de développement régional peut très bien rallier l'appui unanime, mais devrait faire l'objet d'un bill distinct et devrait être examiné sous cet angle. Le gouvernement est si pressé d'agir qu'il commet l'erreur de ne pas réfléchir, de ne pas se préparer assez et je lui reproche sérieusement de ne pas s'inspirer des recommandations de la commission Glassco avant de nous présenter son programme législatif.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître l'importance de l'industrie. Nous reconnaissons tous que le développement industriel du Canada est essentiel à son expansion. En parlant de développement industriel, dans ce cas particulier, nous pensons à l'industrie de fabrication. L'*Annuaire du Canada* de 1962 passe en revue, dans le chapitre 14, l'industrie de fabrication. Je vais en lire un court paragraphe qu'on trouve à la page 652:

Le Canada n'en est plus aux débuts de l'industrialisation puisqu'il se classe parmi les plus importants manufacturiers du monde. Dans le passé, le rythme de son expansion a été phénoménal, mais c'est durant la dernière génération seulement que le Canada a cessé de s'occuper surtout de matières premières pour produire et exporter de plus en plus d'articles ouvrés. Aujourd'hui la fabrication représente environ 26 p. 100 de la valeur de tous les biens et services produits et occupe une proportion semblable de la population active.